

## DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES ?

---

Par **Profil supprimé** Posté le 18/11/2018 à 18h54

Si sortir de l'alcoolisme est souvent un chemin de croix pour les personnes entendant, pour les sourds cela est encore plus difficile. L'une des thérapies de cette maladie repose sur les échanges, les groupes de paroles, les conférences, etc.... Cela passe beaucoup par une communication orale. Malheureusement, si la LSF sort de plus en plus de sa confidentialité au sein de l'espace public, en matière de prise en charge alcoolique, tout semble à faire. Je serais donc heureux d'échanger avec d'autres malades ayant également des soucis d'audition. Merci d'avance.

### 12 RÉPONSES

---

**Profil supprimé** - 22/11/2018 à 13h43

Bonjour Ludovic,

Je ne suis pas directement concerné mais votre post soulève effectivement un problème. Peut-être devriez-vous être le précurseur dans ce domaine...

En touchant directement les associations de malentendants vous aurez peut-être un retour plus important qu'en passant par les associations pour l'alcoolisme.

En tout cas si vous voulez discuter de dépendance ou d'addiction à l'alcool par écrit ici, vous êtes le bienvenu 😊

Courage pour vos démarches, même si la sensation d'être isolé peut être lourde, votre énergie pour faire avancer cela trouvera de l'attention je n'en doute pas.

Bonne journée

---

**Profil supprimé** - 25/11/2018 à 12h26

Bonjour Flo66,

Votre message m'a touché. J'ai déjà une relative expérience des associations liées à la surdité : malentendants, sourds oralistes, sourds signants.... La problématique du mésusage de l'alcool dans ce milieu, comme plus généralement dans nos sociétés actuelles, reste compliquée à aborder et à faire accepter. Il y a réellement une vraie démarche pédagogique à mettre en place.

En ce qui me concerne personnellement, je fais mon cheminement.... Actuellement je suis dans une situation positive, donc je ne ressens pas un besoin fort d'échanger. Mais je suis très sensible à votre esprit d'ouverture, et je vous en remercie. Si je me retrouve de nouveau en difficulté, je penserai à vous contacter.

Abstinencialement.

---

**Profil supprimé** - 26/11/2018 à 15h23

Bonjour Ludovic,

Je pense que dans la vie peu de choses arrivent par pur hasard et votre réflexion ne doit pas rester lettre morte.

Peut-être que l'idée de faire un lien entre les associations pour l'alcoolisme et celles pour malentendant est à creuser.

Si je me mets à la place d'un dirigeant d'une association comme l'Anpaa et que vous veniez avec ce problème je me dirai qu'il y a quelque chose à faire.

Vous pouvez être le maillon essentiel à ce lien. Votre expérience dans les 2 domaines est une richesse.

Vous servir d'une association en place pour l'alcool pour faire des interventions/préventions auprès des malentendants ou être un relais aux malentendants dans une association pour l'alcool sont peut-être des pistes à creuser.

Cela pourrait être bénéfique pour pas mal de monde et pour vous 😊

Je vous encourage à en discuter ici à titre privé ou non, avec les modérateurs, ils sont particulièrement humains et compétents et sauront vous aiguiller avec plus de précision 😊

Croyez en vous et en vos idées, avec cette énergie vous trouverez les personnes aptes à vous épauler!!

Bonne journée .

---

**Profil supprimé - 02/12/2018 à 19h53**

Bonjour Flo 66,

D'accord, je vais présenter la problématique, d'une part à l'ANPAA Pays de la Loire, d'autre part au Dr Jean Dagron qui a mis en place les premières consultations en LSF. Selon leurs retours, je réfléchirai à ce qui peut être possible de proposer. Bien sûr, je n'oublie pas les modérateurs de ce forum.

Bien à vous.

---

**Profil supprimé - 05/12/2018 à 18h26**

Bonjour,

C est cool 😊 Je vous souhaite que ces contacts soient intéressants !!

Tenez nous au courant des avancées...

Et bravo pour la démarche 😊

---

**Moderateur - 13/12/2018 à 16h58**

Bonjour Ludovic,

Comme le souligne Flo66, vous vous attaquez à un sujet difficile mais nécessaire et tout à votre honneur.

Ayant suivi votre conversation, je me suis renseigné pour essayer de trouver des éléments de réponse sur la prise en charge spécialisée en addictologie en langue des signes.

Il s'avère que ce nous ne connaissons pas d'accueil spécifique "langue des signes" en addictologie. La réponse se situe donc probablement dans un travail en réseau entre associations de santé pour personnes sourdes et malentendantes et les centres de soins spécialisés dans les addictions.

Peut-être connaissez-vous déjà la FNSF (Fédération nationale des sourds de France) ? Celle-ci propose une page où sont répertoriés plusieurs services de santé ayant un accueil sourd : <http://www.fnsf.org/commissions/sante/>

Puisque vous parlez des Pays de la Loire, si on les prend en exemple, je vois qu'il existe un accueil sourd au CHU de Nantes. Or, en consultant notre base de données consultable à partir de notre rubrique "adresses utiles" (<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles>) il existe un "Centre ambulatoire pluridisciplinaire de psychiatrie et d'addictologie" dans le même CHU. Voici sa fiche : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/100949>

Du fait de cette proximité, la connexion entre les deux services doit être relativement facile. Un accueil sourds et malentendants dans le service d'addictologie peut donc être envisagé par un travail en réseau des deux services.

L'autre "solution" est semble-t-il celle d'avoir recours à un traducteur en langue des signes. Mais il y a des chances que cela soit aux frais du patient...

N'hésitez pas à nous tenir au courant de vos démarches et notamment si un groupe ou une consultation d'addictologie pour sourds se crée quelque part.

Cordialement,

le modérateur.

---

**Profil supprimé - 16/12/2018 à 11h07**

Bonjour,

Merci pour ces précieux conseils.

J'ai contacté la Commission Santé de la FNSF, ainsi que le CHU de Nantes.

Ainsi que le CHU de Rennes le Dr Ridoux, ce suite au conseil du Dr Jean Dagron (il a mis en place les premières consultations LSF à La Pitié Salpêtrière).

J'aviserai en fonction des retours.

L'autre solution, demander un interprète en LSF, par exemple pour les réunions de ma section AA, oui mais... D'abord, il y a une barrière psychologique à passer (ce n'est pas simple de demander à un interprète local qui peut être sollicité pour d'autres prestations que l'addiction de venir - c'est une maladie encore tabou et discriminante) mais elle peut se résoudre (c'est un travail personnel). Ensuite, un obstacle d'ordre pratique : les horaires des réunions AA en soirée, ou les assemblées générales souvent le dimanche, mais ça peut être négocié. Enfin, je pense qu'il y a une spécificité sourde dans les addictions des personnes sourdes, donc une prise en charge

thérapeutique spécifique, mais ce n'est qu'un avis personnel.

Je préfère donc attendre les retours de la première option. Mais je n'élimine pas la seconde option, je veux prendre le temps de réfléchir.

Cordialement.

Ludovic

---

**Profil supprimé - 17/12/2018 à 08h11**

Bonjour Ludovic,

Il existe également des forums de discussion écrit, cela peut déjà te permettre de t'exprimer et d'être écouté....

Sur un de ces forum, j'ai rencontré des personnes mal-entendantes, il y a par exemple les forum :

<http://aa-ombrealalumiere.1fr1.net/>

ou bien :

<http://forumonsaide.forumactif.org/>

J' espère que cela pourra déjà t'aider un peu et te permettre de partager (l'avantage sur ces forums étant que tu peux discuter par écrit en direct).

Bises et à bientôt.

---

**Profil supprimé - 17/12/2018 à 18h36**

Bonjour Jef,

Super ces liens. J'ignorais qu'il y avait autant de forums. Je les investirai dès que possible.

Merci beaucoup

Ludovic

---

**Profil supprimé - 06/04/2019 à 19h57**

Bonjour à tous. Après une longue période d'absence, j'ai eu besoin de retrouver le fil de discussion que j'avais lancé en décembre, mois où tout allait bien, où je me pensais "fort"...

Ce fut effectivement le cas jusqu'en février. Après les vacances de Noël, confiant suite à vos échanges positifs, je me suis lancé dans la quête d'une accessibilité pour les Sourds. Mal m'en a pris. J'ai obtenu des remarques à se taper la tête contre un mur, ou malheureusement à s'anesthésier avec le sport du binge drinking. Par ailleurs, une nouvelle fois, ma candidature pour un poste de grade inférieur mais qui me permettrait d'avoir une vie professionnelle sans pression et stress a été refusée... ça n'a pas arrangé la situation.

Je me suis heureusement repris, surtout grâce à toutes ces personnes qui me veulent du bien, et suis de nouveau abstinent. J'ai pu prendre du recul, réfléchir, et comprendre que j'étais le premier acteur pour ma propre santé, et qu'il fallait absolument que je pense en permanence à me protéger. Ce que j'essaie de mettre en application.

Concernant l'accès aux soins avec accessibilité, j'ai pris le temps de relire le fil, j'ai également échangé avec d'autres personnes. Cette rechute m'a permis d'élargir mon cercle d'amis au courant de mon alcoolisme et qui essaient de me conseiller. Notamment une personne m'a parlé du "Centre ambulatoire pluridisciplinaire de psychiatrie et d'addictologie" de Nantes, que Modérateur m'avait conseillé. C'était la seule adresse que je n'avais pas essayé en janvier. Je prends le temps de récupérer de l'énergie, avant de les contacter. Je pense que j'ai surtout besoin d'un contact régulier (hebdomadaire ?) avec un professionnel auquel je pourrais exprimer mes frustrations ?

En tout cas, je suis heureux de m'exprimer. Cela me fait du bien ce soir. Car je sais que des personnes bienveillantes me liront.

Au fil du chemin, chuter aura été monnaie courante. A chaque fois, j'ai dû apprendre à me relever. Aujourd'hui, il m'arrive encore de tomber. Moins souvent. A mettre au compte de la prudence qui visiblement s'installe avec l'âge. Et il se trouve, à chaque fois que je me relève, une nouvelle occasion de prendre conscience que ça fait partie du cheminement et que je ne suis qu'un homme.

---

**Profil supprimé - 12/08/2019 à 14h26**

Bonjour Ludovic,

Je suis soulagée de trouver ce forum et de lire vos commentaires. Mes parents sont sourds et mon père a une forte dépendance depuis mon enfance à l'alcool. Je cherche désespérément un groupe de parole ou même un accompagnement spécifique pour les sourds atteint de cette maladie. J'aurai voulu échanger avec vous plus en profondeur et cette histoire de créer quelque chose me motive énormément. L'alcool est très répandu dans la communauté et j'ai beau chercher il n'y a rien d'accessible pour eux.

J'ai réussi à avoir la pitié salpêtrière ou il y a un servi de d'addictologie avec des médecins et des interprètes. Je pense déjà dans un

premier temps en parler à mon père et voir comment il réagi face à ça.  
Adeline

---

**Profil supprimé - 12/08/2019 à 19h40**

Bonjour Adeline,

C'est un témoignage très fort, qui m'a ému. C'est la double peine pour votre papa et vous : Sourd et alcoolique, Coda et fille d'alcoolique. Je comprends ce que votre famille vit. Je sais aussi que l'alcool est répandu dans notre communauté, mais il y a une telle souffrance derrière : des parcours familiaux difficiles, des parcours scolaires, des parcours professionnels difficiles... D'où la nécessité d'avoir des structures de soins et des professionnels de santé adaptés. Malheureusement tout semble à faire.

ça fait quatre ans que je suis adhérent à une association locale, sur les conseils de mon père ancien adhérent mais pas sourd..., 4 ans que je vais sagement aux réunions mensuelles sans comprendre grand chose, 4 ans où la situation s'est plus dégradée qu'améliorée. J'ai enfin réussi à suivre la dernière réunion de la saison en juin en sollicitant deux interprètes payées de ma poche (et c'est en soirée....). ça m'a au moins convaincu qu'il fallait que je passe par des professionnels de cette maladie.

En septembre, je vais enfin entrer en cure. Là encore, j'ai buté sur le problème de l'accessibilité. J'ai même sollicité le Défenseur des Droits pour qu'on m'explique clairement les droits que nous donnent la Loi du 11 février 2005. Pour l'instant le dossier est rendu à l'ARS, j'espère une réponse claire et positive. En attendant, j'ai eu la chance de tomber sur un centre de soins où "l'humain" est présent, donc je fonce.

ça doit être très bien le service addictologie de La Pitié. C'est là que le docteur Dagron a créé les premiers services accessibles aux Sourds, donc le personnel doit être sensibilisé. Et ça me paraît maintenant évident qu'il faut passer par des professionnels en addictologie pour sortir de ce poison

Vous me faites penser à mon fils qui a 18 ans. Il m'a avoué il y a peu sa "souffrance" et son impuissance... Je lui ai conseillé d'intégrer un groupe de paroles "entourage" pour s'exprimer et avoir des réponses. Je ne peux à la fois lui répondre et combattre le craving. Et aussi, je pense qu'il faut s'exprimer, Sourds et Codas. Nous sommes les seuls à pouvoir témoigner des problèmes d'addiction dans la communauté Sourde, à pouvoir réclamer des structures adaptées, des associations adaptées, c'est-à-dire à bénéficier d'une qualité de soins équivalente à tout citoyen français.

Je reste bien sûr disponible pour échanger. Et si d'autres Sourds ou d'autres Codas veulent s'exprimer, ils sont bienvenus. La parole est libératrice.

Bien à vous Adeline.

AA

Thomas

---